

Communiqué de presse

Un appel à projets pour être #UtileEtSolidaire avec les jeunes

Paris, le 15 juin 2022

Le contexte sociétal actuel, ponctué de multiples crises (environnementale, sanitaire, économique...), impacte la jeunesse qui peut éprouver des difficultés à se construire. Face à cette situation, les Caisses d'Épargne se mobilisent et s'engagent auprès des jeunes en soutenant des projets innovants et utiles, portés par des associations et des structures d'intérêt général.

Engagées depuis toujours auprès des jeunes et contre toutes les formes d'exclusion, les Caisses d'Épargne lancent un appel à projets, du **13 juin au 15 septembre 2022**, et réaffirment leur volonté de soutenir toutes les initiatives, source d'avenir inclusif pour la jeunesse.

« En matière de solidarité, les Caisses d'Épargne ont toujours fait preuve d'engagement et de constance. Cet appel à projets démontre une fois encore qu'elles sont attentives et impliquées dans le développement sociétal des territoires en portant une attention à chacun. Être utile à notre jeunesse, c'est être présent aux côtés de celles et ceux qui constituent notre avenir. » **Pierre Macé, directeur général de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne**



Engagée solidairement et collectivement, sous l'impulsion de la Fédération nationale, chaque Caisse d'Épargne organise le déploiement et la conduite de l'appel à projets « #UtileEtSolidaire avec les jeunes » dans sa région. À l'écoute de son territoire, elle détermine les domaines d'action qui sont les plus adaptés pour venir en soutien des jeunes de 15 à 28 ans (tels que l'insertion par l'emploi, l'accès à la culture, l'alimentation saine, l'accès au logement, l'éducation, l'insertion par le sport...) et invite tous les porteurs de projets éligibles à déposer une demande de soutien sur un espace internet dédié **avant le 15 septembre 2022**.

Les modalités de participation à l'appel à projets « #UtileEtSolidaire avec les jeunes », incluant notamment les critères de sélection et le calendrier détaillé, sont accessibles sur le site caisse-epargne.fr/utile-et-solidaire

La sélection des projets se déroulera du 15 septembre au 14 novembre 2022 dans chaque région, avec la mobilisation de jurys composés d'experts, de représentants de sociétaires et de partenaires. Les résultats seront dévoilés en fin d'année.

Avec cet appel à projets qui s'inscrit au cœur de leur politique de mécénat, les Caisses d'Epargne souhaitent apporter une réponse aux besoins locaux en soutenant des initiatives à impact sociétal ou environnemental, au service d'un développement inclusif et durable des territoires.

Cette opération fera l'objet d'une campagne de communication dans la presse quotidienne régionale **à compter du 13 juin**, sans oublier les réseaux sociaux, les canaux de la Caisse d'Epargne, et notamment son réseau d'agences.

Utiles et engagées

Les Caisses d'Epargne sont historiquement engagées pour répondre aux besoins des territoires et être actrices du changement. Un engagement porté par leur modèle coopératif de banque assurance 100 % régionale, pionnière sur les transitions de la société et appartenant à leurs clients-sociétaires.

Banque des jeunes, les Caisses d'Epargne sont aujourd'hui le 1^{er} financeur privé de l'ESS et des hôpitaux publics, la 1^{re} banque des personnes protégées ainsi que la 1^{re} banque du microcrédit personnel.

Avec conviction et engagement, elles déploient depuis de nombreuses années des actions de mécénat et apportent leur soutien aux acteurs locaux, qu'elles accompagnent et valorisent, ce qui les placent parmi les premières entreprises mécènes en France.

En 2021, elles ont consacré plus de 20 millions d'euros au soutien de près de 1 000 projets portés par des structures telles que les banques alimentaires, Emmaüs, France Active ou le réseau Envie. Une politique de partenariat et de mécénat active qu'elles entendent poursuivre et amplifier dans les années à venir.

Retrouvez plus d'informations sur l'engagement des Caisses d'Epargne sur federation.caisse-epargne.fr

À propos de la Fédération nationale des Caisses d'Epargne

La Fédération nationale des Caisses d'Epargne est l'organe de représentation et d'expression des 15 Caisses d'Epargne, banques coopératives régionales, de leurs 4,4 millions de sociétaires et de leurs 2 600 élus. Ses principales missions sont de développer le modèle coopératif de la Caisse d'Epargne, de coordonner et d'animer la relation entre les sociétaires et la Caisse d'Epargne, représenter leurs intérêts communs, notamment auprès des pouvoirs publics, d'accompagner et de former les représentants élus des sociétaires, de définir, coordonner et promouvoir les actions de responsabilité sociale et environnementale des Caisses d'Epargne.

CONTACT PRESSE

Fédération nationale des Caisses d'Epargne

Amélie Lambert - 06 27 27 70 12

5, rue Masseran. Paris 75007.

amelie.lambert@fnce.caisse-epargne.fr

<https://www.federation.caisse-epargne.fr/>

